



Anti-gaspi p. 4 et 5

Une loi débattue pendant l'été pointe le gaspillage alimentaire qui peut coûter, en France, jusqu'à 20 milliards d'euros chaque année.

Tout en pack p. 7

La Ville édite un nouvel opus de ses packs destinés aux jeunes. Tout pour les aider à faire leur chemin d'études et à décrocher des stages.

La saison s'éveille p. 9

Avec le traditionnel bal mis en musique par le big band Tous Dehors, la nouvelle saison s'ouvre sur un Rive Gauche curieux du monde et des autres.

Culture en danger ?

Avec plus de deux cents événements et lieux rayés de la carte de France depuis le début de l'année, la culture paye durement les coupes budgétaires imposées aux collectivités territoriales. En cause, la baisse des dotations de l'État... mais pas seulement. **p. 10 à 13**



En images

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS Stéphanaïss associées

Afin de négocier la rentrée tout en douceur, rien de tel qu'un détour par le parc omnisports Youri-Gagarine samedi 5 septembre pour profiter de l'édition 2015 de la Journée des associations. Une journée pour s'informer, se distraire et découvrir l'ensemble des activités de sport, de culture et de loisirs stéphanaïsses.

PRATIQUE Entrée libre de 10 à 18 heures, salle festive et ses abords, rue des Coquelicots.



PHOTO: E.B.

TOURNAGE Action !

Le centre socioculturel Jean-Prévoist propose, aux jeunes de 12 à 17 ans, Cinéma'Ados, un atelier d'initiation aux outils de réalisation audiovisuelle. Les ateliers auront lieu les mercredis de 17 h 30 à 19 h 30.

RENSEIGNEMENTS Tél. : 02 32 95 83 66.



EXPOSITION Souvenirs de vacances

Êtes-vous d'humour? C'est la question que les bibliothèques-ludothèque de la Ville adressent aux Stéphanaïss jusqu'au 10 octobre, avec une série d'animations destinées à détendre les zygomatiques. Et pour commencer, à partir du 15 septembre, deux expositions : une consacrée à Heula, « la marque normande qui cause des Normands » et une de cartes postales décalées, envoyées par des Stéphanaïss, avec, au choix, des chiens plongeurs ou des play-boys au bronzage orange. La plus irrésistible de ces images sera désignée le 3 octobre après un vote du public.

INFOS Du 15 septembre au 10 octobre. Exposition Heula : bibliothèques Elsa-Triolet et Georges-Déziré, ludothèque Célestin-Freinet; exposition cartes postales humoristiques : bibliothèque Elsa-Triolet.



PHOTO: M.H.L.

CINÉMA Plein la vue

Salles combles pour l'édition 2015 de Ciné d'été qui a rassemblé toutes les générations de public stéphanaïss. Avec quatre films à l'affiche, l'espace Georges-Déziré s'est transformé du 21 au 23 juillet en salle obscure avec en bonus, pour le jeune public, une séance spéciale qui a permis de faire durer le plaisir du spectacle en technicolor.



PATRIMOINE

Ma ville : tout une histoire

Même lorsqu'on la connaît comme sa poche, la ville réserve encore des surprises. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine samedi 19 et dimanche 20 septembre, l'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré propose une visite du vieux Saint-Étienne-du-Rouvray.

RENDEZ-VOUS À 15 heures, place de l'Église. Gratuit. Renseignements au 06 14 71 57 93.

FÊTE

Les copains d'abord

La fête de rentrée du centre socioculturel Georges-Brassens aura lieu samedi 12 septembre. De 13 h 30 à 17 heures, le village des ateliers sera ouvert à tous les publics avec notamment des balades à poneys, du jonglage et des séances de maquillage. En fin d'après-midi, de 17 heures à 18 h 30, les parents et les enfants pourront profiter d'un concert distillé par le groupe local Milkshake.



PHOTO : J.L.



À MON AVIS

Services publics en danger

Les communes sont en danger ! C'est l'Association des maires de France qui s'apprête à le dire haut et fort en organisant samedi 19 septembre une journée nationale d'action.

Partout en France, les élus des collectivités locales – toutes tendances politiques confondues – s'arrachent les cheveux pour composer avec des baisses de dotations de l'État sans précédent, de l'ordre de 30 %.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, cela fait longtemps que nous tirons la sonnette d'alarme et dénonçons cette politique d'austérité qui taille dans les budgets municipaux, met à mal les services rendus à la population et fragilise les territoires. D'un côté, l'État diminue ses contributions, et de l'autre, les dépenses ne cessent de croître, notamment pour accompagner les personnes touchées par la crise socio-économique du pays. Dès décembre dernier, nous lançons une campagne de mobilisation autour du thème : « Le service public local, on y tient ! » * Et cela va se poursuivre. Du 16 au 22 novembre, nous consacrerons une semaine à la défense du service public avec une exposition, des portes ouvertes, des rencontres et un numéro spécial du *Stéphanois*.

Vous êtes bien sûr invité à témoigner de votre attachement aux services publics stéphanois car ce sont VOS services publics.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental

*Pour poursuivre la campagne : saintetiennedurovray.fr/pages/finances-locales-la-mobilisation-s-organise



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray

Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Émilie Guérard, Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappe. **Illustration :** Soulié/Iconovox. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.) **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

CONSOMMATION

Gaspi : chasse (presque) ouverte

30 à 50 % de la nourriture produite dans le monde est gaspillée. Des producteurs aux consommateurs, tout le monde est concerné. Une loi tente de s'attaquer à ce phénomène.

Chaque Français jette 159 euros de nourriture à la poubelle chaque année, 400 euros pour une famille de quatre personnes (1 250 euros aux États-Unis). C'est une moyenne mais cela représente, par habitant et par an, 140 kg gaspillés « pour l'ensemble de la chaîne alimentaire », écrit le député Guillaume Garot (PS) dans un rapport à l'origine d'un article « anti-gaspillage alimentaire » de la loi sur la transition énergétique adoptée le 22 juillet et en partie censurée le 13 août (lire p. 5).

Hiérarchisation des actions de lutte

« C'est une avancée, mais la loi ne résout pas tous les problèmes du gaspillage », résume Henri Perrey, l'un des responsables rouennais d'UFC Que choisir, rappelant que l'association de consommateurs dénonce l'usage abusif que les industriels font des dates limites de consommation (DLC), (lire aussi p. 5), selon lui responsables d'une partie du gaspillage chez les particuliers. « On peut manger un yaourt bien après sa DLC, il faudrait un système de dates limites plus adapté. »

La responsable stéphanaise du Secours populaire, Chantal Dutheil, insiste quant à elle sur l'information à apporter aux familles. Chose que la loi a prévue, mettant la prévention au sommet de ses « actions de lutte ». Il est trop tôt pour dire à quoi ressemblera cette prévention à l'échelon national mais elle est déjà bien réelle dans les écoles stéphanoises, comme le précise Sophie Lamy, responsable qualité. « L'important est de ne pas culpabiliser les enfants, ce serait contre-productif, dit-elle. Ils doivent prendre du plaisir dans cette lutte. » Les petits Stéphanois seront invités dès la rentrée à mesurer eux-mêmes la quantité de nourriture non consommée. L'objectif étant de battre en brèche la statistique qui veut que la moitié de chaque assiette servie dans les cantines scolaires finisse à la poubelle.

Finis la Javel

En numéro deux des priorités anti-gaspi, la loi prévoyait que les invendus puissent être donnés aux associations, sanctionnant d'une amende de 3 750 euros tout distributeur qui rendrait « délibérément impropres à la consommation les invendus alimentaires

encore consommables ». En d'autres termes, le législateur mettait fin à la pratique qui consiste à « javelliser » les invendus afin d'éviter que des glaneurs ne viennent se servir avant le passage des éboueurs. Mais sur ce sujet, difficile de savoir comment réagit la grande distribution à l'échelle locale. Plusieurs grandes enseignes ont été contactées et n'ont pas donné suite à nos demandes d'interview.

Cette « avancée » de la loi (reprise par la convention signée entre la ministre de l'Écologie Ségolène Royal et les distributeurs après que la loi a été censurée) pose enfin de nouveaux défis aux associations telles que le Secours populaire. « Il nous faudra plus de frigos et plus de jours d'ouverture pour écouler tous ces produits frais dans des délais très courts », pointe Chantal Dutheil. Redistribuer gratuitement les invendus n'ôte en effet rien aux questions de sécurité alimentaire. ■





Certains produits présentant une date limite de consommation (DLC) sont consommables après la date indiquée, à condition que la chaîne du froid ait été respectée. Ce sont notamment les yaourts, fromages frais, crèmes dessert...

PHOTO: M-H. L.



▲ La durée de vie moyenne d'un ordinateur est de cinq à huit ans; de quatre ans pour un téléphone portable; de huit ans pour un téléviseur; de dix ans pour un réfrigérateur (source: Programme des Nations unies pour l'environnement).

À SAVOIR L'obsolescence programmée est un délit

L'article 99 de la loi de transition énergétique punit l'obsolescence programmée. L'obsolescence programmée correspond aux techniques par lesquelles les fabricants réduisent de manière délibérée la durée de vie d'un appareil. Elle est désormais « punie d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende ». L'amende peut être portée, « de manière proportionnée aux avantages tirés du manquement », dit la loi, à 5 % du chiffre d'affaires moyen annuel.

COUAC LÉGISLATIF Loi censurée

Le 13 août, le Conseil constitutionnel a censuré, pour des raisons de forme, plusieurs dispositions de l'article 103 relatif au gaspillage alimentaire, notamment celles sanctionnant les distributeurs rendant délibérément impropres à la consommation les invendus alimentaires et les obligeant à les donner aux associations. Le 27 août, la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, annonçait avoir trouvé un accord avec les distributeurs. Ces derniers s'engagent à appliquer les articles censurés. Si ces engagements n'étaient pas tenus, le gouvernement fera voter une loi.

Les coulisses de l'info

Les restaurants municipaux ont réduit le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. À l'échelle nationale, le gaspillage atteint de 12 à 20 milliards d'euros chaque année. Il était temps qu'une loi s'en inquiète... même si elle n'est pas encore définitive.

LOI

Date de durabilité minimale

Afin d'éviter de jeter des produits encore bons à consommer, la loi interdit la mention « à consommer de préférence avant le... » sur certains produits, en application de la législation européenne. Il s'agit des fruits et légumes frais, des vins, des boissons titrant 10 % ou plus en volume d'alcool, des produits de boulangerie ou de pâtisserie, des vinaigres, du sel, du sucre solide, des confiseries sucrées et des chewing-gums.

Une des causes du gaspillage alimentaire (dont les ménages seraient responsables à 70 %) réside en effet dans cette mention apposée par les industriels de l'agro-alimentaire sur certains de leurs produits. Cette mention, encore présente sur le café ou les biscuits, correspond à une date de durabilité minimale (DDM), anciennement appelée date limite d'utilisation optimale (DLUO). Différente de la date limite de consommation (DLC), qui s'exprime sous la mention « à consommer jusqu'au... » et qu'il faut impérativement respecter (même si UFC Que choisir la conteste – lire article), la DDM n'est qu'une simple information sur la période durant laquelle le produit conserve toutes ses qualités nutritives et gustatives.

À l'inverse de la DLC, le dépassement de la date de durabilité minimale (DDM) ne fait encourir aucun risque sanitaire. En cas de dépassement trop important, le bon sens suffit à reconnaître si le produit est encore consommable (aspect, goût, etc.).

Sportif responsable

UNICITÉ

Calcul du quotient

Afin de bénéficier de la tarification solidaire pour les offres de restauration scolaire, centres de loisirs et Animalins, conservatoire, sport pour tous et ateliers des centres socio-culturels, chaque famille stéphanaise doit faire calculer son quotient Unicité. Muni de l'avis d'imposition 2015 (sur les revenus 2014), il suffit de se présenter à l'un des guichets Unicité où les services municipaux procéderont au calcul. Il existe neuf niveaux de tarifs, détaillés pages 4 et 5 du guide Unicité distribué dans chaque boîte aux lettres en juin. Le calcul du quotient est à effectuer chaque année. En l'absence de quotient calculé par les services municipaux, le tarif maximum stéphanois sera appliqué.

MAIRIE

Charte d'accueil

La mairie a affiché dans tous ses lieux d'accueil au public une « charte d'accueil des services municipaux ». Ce document présente une liste de points sur lesquels la Ville et ses agents s'engagent à « mettre en œuvre un service efficace et attentif » aux demandes des usagers, ainsi qu'à « évaluer et à chercher en permanence à améliorer la qualité de l'accueil ». « La liste n'est pas figée, assure Fanny Besnard, responsable de l'accueil à la mairie, tout ce qui peut améliorer l'accueil est le bienvenu. » Ce document qui énonce les droits des usagers leur rappelle également leurs devoirs, qui ne sont autres que ceux prévalant partout : le respect des lieux, le respect des autres usagers et des agents municipaux.

À partir de la rentrée 2015, le certificat médical n'est plus obligatoire pour s'inscrire aux activités sportives proposées par la Ville.

LE CERTIFICAT MÉDICAL CONSTITUE-T-IL UN OUTIL EFFICACE DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE ? À sa manière, la circulaire du 27 septembre 2011, relative à la rationalisation des certificats médicaux, répond lorsqu'elle indique qu'hormis certains cas particuliers comme la compétition, « les demandes de certificats de non-contre-indication à la pratique sportive ne reposent sur aucun fondement juridique ». Aussi, dans un souci de simplification des démarches, depuis la rentrée de septembre, il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical pour s'inscrire aux activités sportives de loisirs proposées par la Ville, exceptée la danse au conservatoire. Pour autant, cette décision ne livre pas les usagers à eux-mêmes. Elle tend à les responsabiliser dans le cadre de leur relation avec les éducateurs sportifs. « Depuis 2005, nous faisons remplir une fiche de renseignement à celles et ceux qui viennent par exemple

s'inscrire à la salle de remise en forme de la piscine Marcel-Forzou. Il nous arrive de demander des informations complémentaires quand nous manquons d'éléments sur des pathologies particulières », explique Cédric Solignac, responsable adjoint du secteur terrestre au département des sports de la Ville.

Avis médical

Du côté des médecins, l'avis est plus nuancé. « Même dans le cadre d'une pratique de loisirs, faire du sport n'est jamais tout à fait sans risques, insiste Guillaume Levavasseur, médecin au Pôle santé sport de Rouen. L'idéal serait

de passer un bilan complet à des périodes-clefs comme l'adolescence et ensuite à partir de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes avec notamment un électrocardiogramme et un test d'effort. »

En somme, la pratique sportive semble devoir s'appuyer à la fois sur le bon sens de chacun et parfois sur l'appréciation avisée du médecin, obligation légale ou pas. ■



Delphine Sanogo, fidèle de la salle de remise en forme, ne manque jamais de solliciter les conseils des éducateurs sportifs de la Ville pour adapter son entraînement à ses besoins et ses possibilités.

PHOTO : E.B.



◀ Avec le pack « études, stages et alternance », les jeunes Stéphanois auront des éléments de réponses pratiques.
PHOTO: E.B.

PACKS JEUNES

Études, mode d'emploi

Après la publication en 2013 de trois packs jeunes consacrés au logement, à la santé et aux loisirs, la Ville met à disposition des Stéphanois un nouvel opus dédié aux études, aux stages et à l'alternance.

Quelle option choisir et pour quels débouchés ? Puis-je faire mes études à l'étranger ? Ai-je droit à des aides ou des bourses ? Une fois passées les grilles du collège, les questions ne cessent de se multiplier pour les jeunes. Et ce n'est qu'un début car ils ne manqueront pas de devoir s'interroger à chaque nouvelle étape de leur cursus.

Questions-réponses

Pour leur apporter des éléments de réponses pratiques, la Ville a réalisé un pack jeunes consacré aux études et stages. Cet outil sera mis à la disposition du public gratuitement courant septembre. « *Ce pack s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans ainsi qu'à leurs familles* », explique Marie-Blandine Couette, en charge de l'accompagnement individualisé de ce public.

Chacun, selon son âge et son cursus, collègien, lycéen ou étudiant, trouvera des informations en lien avec la scolarité, l'accès aux bourses et aux prêts, les contacts vers qui se tourner... « *L'aide à la décision est un*

autre axe fort de pack jeunes, car nous savons qu'une mauvaise orientation peut provoquer un risque de décrochage scolaire, en particulier lors du passage du collège au lycée. »

Sous contrat

Autre voie possible, la formation en alternance séduit de plus en plus de jeunes désireux d'associer théorie et pratique. « *Là encore, il s'agit d'informer sur les droits et les devoirs. Mais l'enjeu majeur est d'aider les jeunes à relever un double défi pour trouver une place dans un centre de formation et dans une entreprise* », précise Marie-Blandine Couette. Une difficulté qui s'impose aussi à tous les élèves engagés dans des cursus du CAP au BTS et jusqu'aux cycles d'ingénieurs.

Kevin Valle est Stéphanois et il est élève en seconde au lycée Fernand-Léger de Grand-Couronne où il a intégré un bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement (GPPE). Sur trois années, il faudra qu'il passe vingt-trois semaines en stage. « *Pour la recherche, on commence tout*

seul mais après on peut se faire aider par son tuteur. Le problème, c'est aussi qu'il faut trouver une entreprise sur un trajet de bus ou de train. » Et la mobilité n'est pas le moindre des écueils rencontrés par les jeunes. « *Ils manquent souvent de réseau pour dénicher les bons plans. Le pack leur permet de trouver des relais d'information auprès de dispositifs comme Atoustages mis en place par le Centre régional information jeunesse Haute-Normandie depuis 2006 et qui propose des offres de stage du CAP à bac+5* », insiste Marie-Blandine Couette. ■

DISPONIBLE Sur la bonne voie

Le pack jeunes « études, stages et alternance » sera disponible dans les centres socioculturels Georges-Brassens, Jean-Prévoist et Georges-Déziré ainsi qu'auprès du Point d'information jeunesse La Station, le Périph' et la Maison de l'information pour l'emploi et la formation (Mief).

PÉTANQUE

Un quart pour les Stéphanaï

Deux jeunes boulistes stéphanaï sont distingués aux championnats de France de pétanque « triplètes jeunes », catégorie junior, qui se sont tenus à Nevers les 22 et 23 août. Alan Anger et Lilian Heurtaux, 16 ans, adhérents de la Boule stéphanaïse, ont accédé aux quarts de finale, s'inclinant 13 à 4 devant des joueurs venus de Midi-Pyrénées. « Alan et Lilian s'étaient qualifiés haut la main, c'est un bon résultat », se félicite Yann Pennec, le président du club. Seuls Normands à avoir atteint ce niveau de la compétition, Alan et Lilian jouaient en « triplète » aux côtés de la jeune Cantilienne Manon Dupont. Fondé en 2009, le club stéphanaï participe régulièrement aux rencontres internationales, comme celle de Blangy-sur-Bresle. « On est un petit club, dit, modeste, Annie Fleury, la secrétaire, mais on joue bien. » La Boule stéphanaïse est affiliée à la Fédération française de pétanque (FFP) et compte trente-deux licenciés.

COURSE À PIED

Courir en forêt

Dimanche 6 septembre, le Running club stéphanaï organise une matinée découverte de la course à pied et de marche sportive en Forêt du Rouvray. « On s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de personnes qui couraient seules et se limitaient aux parties asphaltées, explique Jérôme Pesquet, le président du Running club. On se propose de leur faire découvrir autre chose que la route et de courir en groupe. » La veille, samedi 5 septembre, le club sera présent à la Journée des associations, parc Youri-Gagarine.

DÉCOUVERTE Gratuit, ouvert à tous. Rendez-vous à 9 heures sur le parking du Novotel.



Le club des Crazy Girls a terminé deuxième de France de la filière N3.
PHOTO: MAXIME BOURGOISE-RENAUD

TWIRLING BÂTON

Twirleuses express

Deux mois après avoir rejoint la Fédération française de twirling bâton (FFTb), les Crazy Girls étaient sacrées deuxième club de France de la filière N3. Une ascension fulgurante.

EN NOVEMBRE DERNIER, LES CRAZY GIRLS ORGANISAIENT POUR LA SECONDE FOIS en trois ans les championnats nationaux de l'Amicale des fanfares et majorettes de France (AFMF) au gymnase de l'Insa, au Madrillet (*Le Stéphanaï* n° 190). Mais il aura fallu un « désaccord » (Pascaline Guizier, la capitaine des Crazy Girls, n'en dira pas plus) survenu lors de ces championnats, pour que les athlètes stéphanaïses claquent la porte de ladite AFMF et jettent aux orties, dans un même geste, leur nom de majorettes. Loin d'être abattues, les Stéphanaïses frappent illico à celle de la FFTb. Le pari était toutefois risqué car, deux mois seulement après l'entrée dans la fédération, se tenait le grand prix de France N3, le championnat de la troisième division du twirling bâton, niveau certes le plus bas, mais tout de même à l'échelon national ! « On ne pouvait pas rester une année entière sans rien faire après la déception des championnats de France de l'AFMF », se justifie la capitaine

des Crazy Girls. Plus technique, plus sportif, le twirling bâton exige une grande rigueur, la discipline ayant notamment reçu la promesse d'une consécration olympique lors des JO de 2000 avec leur inscription sur la liste des sports en démonstration.

La détermination paye, les nouvelles twirleuses stéphanaïses se hissent immédiatement sur plusieurs podiums.

Plusieurs podiums

« On était déjà très disciplinées, on a pu rentrer dans les cases très rapidement, et puis, ajoute la capitaine, je ne voulais pas amener mes filles à l'échec, c'était quitte ou double. »

Le pari est gagné et au-delà même de toutes les espérances. La saison prochaine, la capitaine envisage de faire monter presque toutes les twirleuses stéphanaïses en N2, dont une, la vice-championne de France benjamine Cyrielle Gratigny, directement en N1... La dernière étape, qui sait, avant l'« élite » où se recrutent les athlètes de l'équipe de France (championne du monde en duo et en équipe).

Saison en trois actes

Samedi 19 septembre, la musique du big band Tous Dehors donnera le ton de la saison 2015-2016 au Rive Gauche pour mieux entraîner le public dans le traditionnel bal d'ouverture et la ronde des spectacles.

Et si jamais certains avaient égaré leur passeport, la programmation 2015-2016 conçue par Béatrice Hanin, la directrice du Rive Gauche, constituera autant d'invitations au voyage, en classe théâtre, musique et danse. Au choix, direction l'Asie, le Maroc, la Tunisie ou encore Cuba, sans oublier de nombreux détours par la France pour un total de trente-cinq destinations, d'octobre à mai.

Pas à pas

Parce que Le Rive Gauche demeure plus que jamais une scène conventionnée danse, les chorégraphes seront cette année encore à l'honneur. Le théâtre stéphanois accueillera deux compagnies en résidence. Avec d'abord, les Havrais de La BaZooKa qui présenteront, en novembre, *Stravinsky motel* et, en avril, une création avec *le Bal fantastik* sur le thème des super-héros. La compagnie Retouramont se chargera d'initier le public à la pratique de la danse verticale pour des « expériences de légèreté » durant lesquelles les participants passeront cinq jours de stage entre ciel et terre. Parmi les coups de cœur de Béatrice

Hanin, *Pixel* de Mourad Merzouki qui associe la danse et les arts numériques et *Transe* de Fouad Boussouf, une œuvre à mi-chemin entre la danse traditionnelle, le hip-hop et la danse contemporaine.

Paroles et musiques

L'Étourdi de Molière, *En attendant Godot* de Samuel Beckett et *Arlequin poli par l'amour* de Marivaux constituent le socle des pièces du répertoire classique pour la saison 2015-2016. Pour autant, la création contemporaine ne manque pas d'inspiration. Béatrice Hanin concède un autre coup de cœur pour *Vous reprendrez bien un peu de liberté* mis en scène par Jean-Louis Hourdin. « *L'auteur nous promet une fête de l'intelligence. Une réflexion sur le monde libéral à partir de deux inspirations que plusieurs siècles séparent, celle de Marivaux et celle de Naomi Klein.* » Enfin, la musique sera aussi à l'affiche, « *comme on l'aime dans toute sa diversité* », aussi bien pour la chaleur irradiante du Grupo compay segundo que pour les mélodies envoûtantes de Dhafer Youssef, maître du luth oriental. Enfin, les amateurs de chan-

son française ne manqueront pas de réserver leur place pour Alexis HK chantant Brassens et Jacques Higelin qui viendra clore la saison avec une bonne dose de folie ordinaire. ■

PRÉSENTATION

Le bal est ouvert

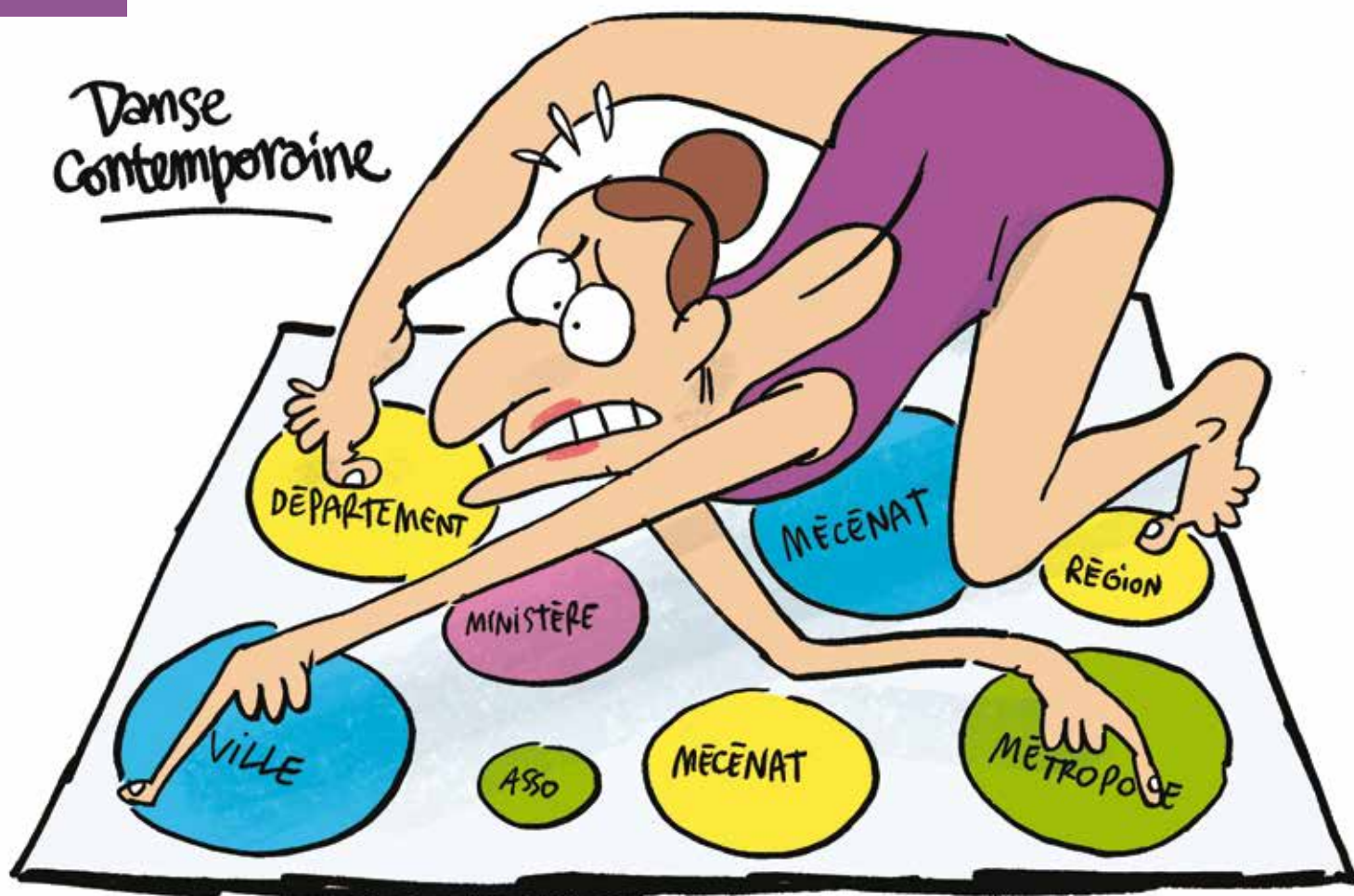
Pas de début de saison au Rive Gauche sans bal d'ouverture. Et cette année, c'est le big band *Tous Dehors* qui fera danser le public en variant les tonalités entre le jazz et le rock. « *C'est une invitation à danser très librement, juste parce que ça fait du bien* », explique Béatrice Hanin. Dans l'heure qui précédera, la directrice du Rive Gauche fera une présentation de la saison 2015-2016 en images et avec quelques artistes qui viendront eux-mêmes parler de leurs spectacles.

PRÉSENTATION DE SAISON ET BAL Samedi

19 septembre à partir de 19 heures, au Rive Gauche. Entrée libre. En avant-goût, retrouvez l'interview vidéo de Béatrice Hanin sur le site de la Ville.



◀ Lors du spectacle *Pixel*, présenté le 17 mars 2016, les éléments numériques font partie intégrante d'une chorégraphie construite à la fois sur le virtuel et le réel.
PHOTO: PATRICK BERGER



Culture extensible

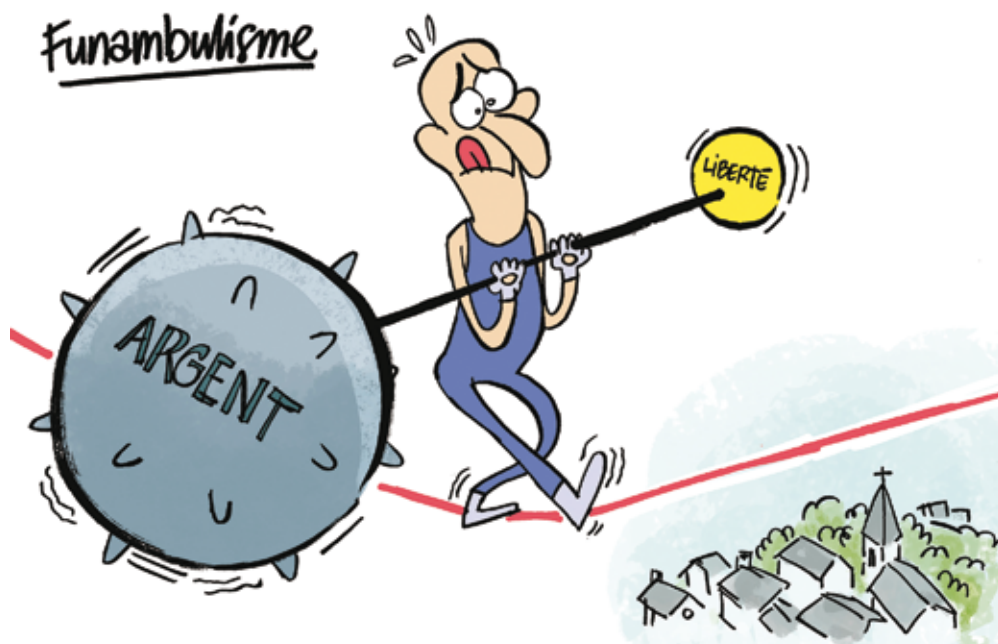
L'exception culturelle française aurait-elle vécu ? Il faut sans doute se poser la question tandis que les artistes et les créateurs passent plus de temps à courir après les financements publics et privés qu'à dialoguer avec les muses.

Tous ne sont pas morts mais tous sont touchés. Depuis près d'un an, la scène culturelle française semble s'être transformée en authentique champ de bataille. Et la liste des victimes ne cesse de s'allonger. Publiée sur internet depuis janvier 2015, la Cartocrise, tenue à jour par Émiline Jersol, médiatrice culturelle dans la région de Valenciennes, fait le compte en temps réel des structures fermées en France. Arts de la rue, arts plastiques, musique, cinéma, danse, théâtre et littérature, tout y passe. Le dernier pointage, établi en juin 2015, affichait 215 points

de référencement, répartis sur l'Hexagone. Tous les territoires sont affectés et désignent souvent un seul et même ennemi : la baisse de dotations de l'État aux collectivités locales, soit pas moins de onze milliards sur trois ans. Au régime sec, les collectivités seraient de plus en plus nombreuses à choisir la culture comme variable d'ajustement. À l'autre bout de la chaîne, ces nouvelles restrictions atteignent de plein fouet des structures déjà à l'agonie, saignées à blanc bien avant même que la crise s'en mêle. Les efforts qu'on leur demandait jusqu'alors les avaient déjà obligées à rogner sur le fonc-

Les coulisses de l'info

Durant la Seconde Guerre mondiale, quand on a demandé à Winston Churchill de couper dans le budget de la culture pour soutenir l'effort de guerre, il a répondu : « *Alors pourquoi nous battons-nous ?* ». La question demeure d'actualité en 2015 en particulier lorsque la culture se digère à toutes les sauces... outil de communication, programme politique ou levier économique.



tionnement. Avec cette nouvelle vague de coupes claires, c'est l'artistique qui trinque.

Le fait des princes

En pleine tempête, les collectivités locales ne semblent pourtant pas s'affoler tandis que la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit que la culture demeure une compétence partagée entre la Région, le Département, la Métropole et les communes. Charlotte Masset, vice-présidente en charge de la culture au Département de Seine-Maritime confirme : « *Le Département demeurera un acteur essentiel de l'action culturelle, de l'aide aux communes et inter-communalités, des propositions auprès des publics éloignés géographiquement ou socialement de l'offre culturelle.* » Un engagement certes rassurant mais qui ne convainc pas tout le monde.

Suite à l'annonce de la suppression de la

très populaire fête de la Scie en avril 2015, Philippe Normand, directeur des affaires culturelles d'Harfleur, déclarait : « *Malheureusement, les grandes collectivités envisagent la culture sous le seul vecteur de la communication et non plus comme une ouverture à l'art* » (*Paris-Normandie*, 12 avril 2015). À chacun sa vitrine culturelle, politique et territoriale, à l'heure où la compétition est de rigueur sur l'échiquier régional et métropolitain : les concerts de l'été pour la Région, le Panorama XXL pour la Métropole sans oublier la prochaine édition du festival Normandie impressionniste présidé par l'homme d'affaires Pierre Bergé. À Saint-Étienne-du-Rouvray, Béatrice Hanin, la directrice du Rive Gauche, souhaite avant tout s'engager sur le fond. « *La logique de résultat ne doit pas primer sur la logique de sens. Dans un contexte de précarité, je crois que l'art reste une réponse à l'isolement intellectuel et physique. L'art nous offre*

des outils indispensables pour créer du lien social, pour ouvrir le regard, regarder le monde autrement. » Une plus-value essentielle mais difficile à quantifier alors que les représentants de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) ont parfois tendance à se focaliser sur les chiffres de fréquentation et les résultats financiers.

Les artistes changent de costume

Difficile en effet d'échapper au diktat d'un modèle comptable contraint où il faut savoir jongler entre les subventions du public et les stratégies de mécénat des entrepreneurs privés. Conséquence directe de cette évolution, les formations aux métiers de la culture se développent suivant une orientation en accord avec cette tendance. Ainsi, la licence professionnelle « métiers de la culture » de l'université de Rouen cible le management et la médiation.

Camille Gorde a suivi cette formation après être passée par le conservatoire de Montpellier et avoir créé sa propre compagnie. Une reconversion un peu forcée et qui la conduit à enfiler le costume de chef de projet culturel. « *Pendant la licence pro, j'ai croisé beaucoup de jeunes qui avaient tous une idée de la culture qui n'est pas forcément raccord avec la réalité. Mais ils ont des envies. Le raisonnement c'est : de toute manière, c'est difficile dans tous les secteurs alors pourquoi s'empêcher d'accorder ses envies avec ses choix professionnels.* » Un peu comme si la culture réussissait toujours à trouver son chemin, quelles que soient les contraintes. Dans un même esprit et à contre-courant des réactions de colère voire de révolte, Thomas Jolly, sacré aux Molière pour ►

À SAVOIR

Culture contre culture

Le 8 juillet 2015, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication présentait en Conseil des ministres son projet de loi, « Liberté de création, architecture et patrimoine ». Un texte au cadre élargi mais qui prévoit plus particulièrement de refonder les partenariats avec les collectivités locales pour des initiatives en lien avec la mise en valeur du patrimoine. Une conception de la culture qui mise résolument sur l'attractivité du territoire et qui s'appuie sur des valeurs soutenues par la ministre de la Culture elle-même dans le discours qu'elle prononçait le 5 juillet 2015 à Avignon, « utilité économique », « tourisme, image, dynamisme, rayonnement de notre pays ».

sa mise en scène d'*Henry VI*, déclarait récemment que « l'inconfort est créatif ». (*Le Monde*, 2 juin 2015). La suppression des subventions pourrait-elle représenter une aubaine pour se libérer de l'emprise des princes, mécènes prescripteurs, initiateurs et régulateurs de culture ? Serait-ce l'occa-

sion de revenir à des pratiques collectives, de retrouver l'esprit de troupe, de renouveler les formes et les sujets et de renouer les liens avec des publics qui ont parfois l'impression d'être mis à l'écart ? Peut-être. Mais combien seront-ils à se forger une place dans ce nouveau décor de la scène culturelle ? ■

Culture classe tourisme

Les défis de la culture ne sont pas seulement ceux de son financement ou de sa diffusion. Ce sont aussi ceux des fonctions que lui assignent les métropoles : attirer dans les centres urbains une population diplômée et connectée.

« Une bonne partie de l'attractivité future de la Métropole repose sur sa capacité à rayonner sur le champ culturel », déclarait en février Frédéric Sanchez lors de la présentation des priorités de la Métropole Rouen Normandie, dont il est le président. Explicitement envisagée sous l'angle de l'attractivité, la perception métropolitaine de la culture s'éloigne sensiblement de celle « historique » de son ministère de tutelle. Là où les grands actes fondateurs du ministère de la Culture (ceux d'André Malraux et de

Jack Lang), assignaient à la culture un rôle d'émancipation et de soutien à la création et à sa diffusion la plus large possible, l'exécutif métropolitain plaide semble-t-il pour une culture destinée aux touristes et aux investisseurs (sollicitée entre le 2 juillet et le 25 août, date de bouclage du *Stéphanois*, la Métropole n'a pas eu la « possibilité » de nous répondre). Dans sa version métropolitaine, la culture joue donc un rôle important dans la concurrence entre les territoires.

Voter avec ses pieds

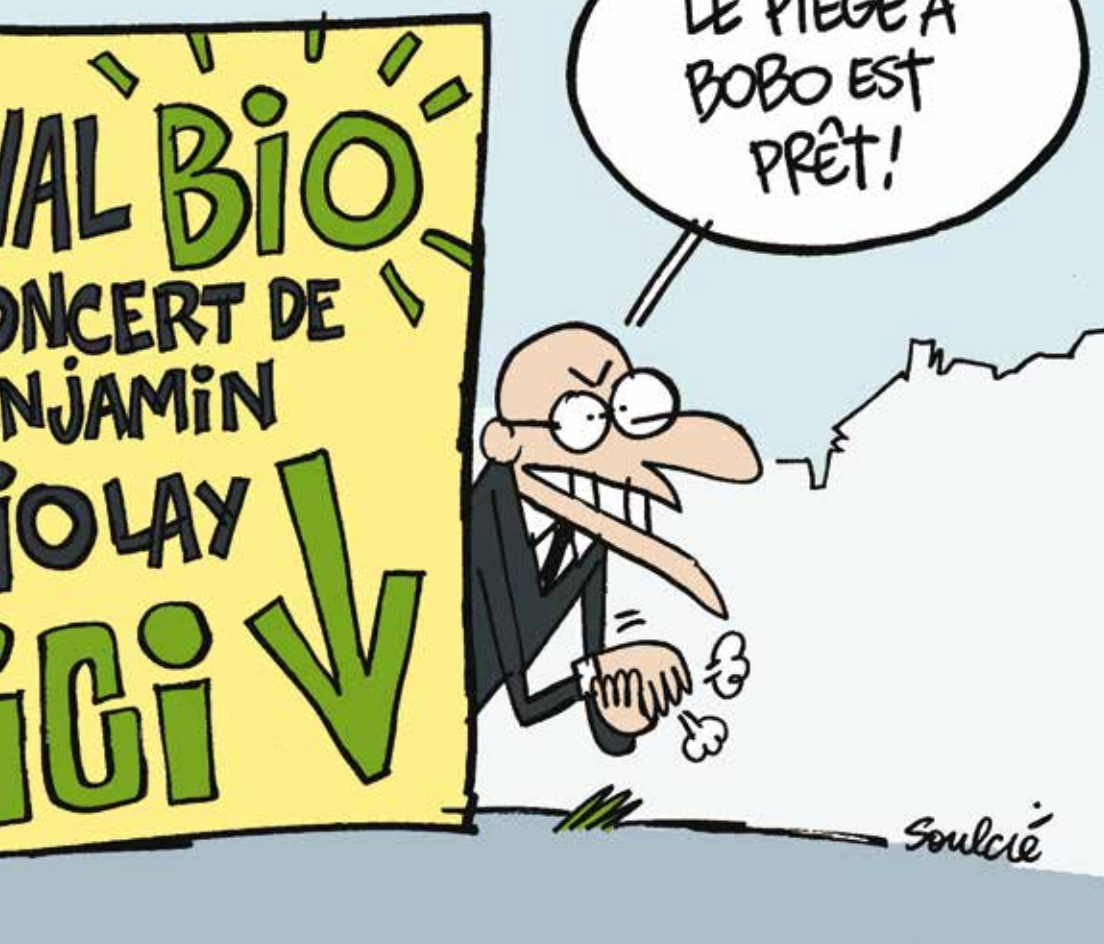
Sans s'opposer, ces deux visions impliquent néanmoins des choix très différents... Car, si les services de Fleur Pellerin, la ministre de la Culture, interrogés par *Le Stéphanois*, par une réponse du 25 août, reconnaissent que la culture contribue à l'attractivité de notre pays, « et c'est une chance », ajoutent-ils, la culture « est une trame qui rassemble ».

« [...] La politique culturelle ne repose pas, et ne reposera jamais, sur une mise en concurrence entre les territoires », le ministère concluant même qu'une politique « qui diviserait et opposerait en ferait perdre tout le sens ».

Mais dans un contexte où la part des collectivités locales dans le financement de la culture dépasse celle du ministère, les choix d'une culture au service de la compétition entre les territoires pèseront au final davantage que ceux de la rue de Valois.

Bref, la culture devient peu à peu la matière première d'une industrie non délocalisable : le tourisme. Mais un tourisme qu'il ne faut plus restreindre aux seuls visiteurs de passage. Le sens englobe les fameuses « classes créatives » comme les définit l'urbaniste américain Richard Florida (en vogue chez





les décideurs politiques). Ces populations urbaines, diplômées et connectées, supposément mobiles, sont celles qu'il convient d'attirer ou de maintenir au cœur des villes afin qu'à leur tour elles y attirent les investisseurs...

Le phénomène n'est toutefois pas nouveau, nuance l'économiste Françoise Benhamou, auteure de *Politique culturelle, fin de partie ou nouvelle saison?** « Dans les années 1950-1960, on disait que les gens votaient avec leurs pieds, explique-t-elle. Ils se rendaient là où l'offre de services publics était la plus élevée. Dans la compétition entre les territoires, la culture joue en effet un rôle fondamental, mais ce n'est pas le seul. »

Spirale infernale

Pour n'être pas nouveau, le phénomène prend une tournure inédite avec la fragilisation des finances locales. Le mécénat des (grandes) entreprises privées est devenu indispensable pour maintenir à flot l'offre culturelle publique. L'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (Admical) l'évalue à 364 millions d'euros en 2014.

Si cette manne est loin de concurrencer les 7,7 milliards (chiffres 2010) que les collectivités territoriales consacrent à la culture, elle

enfonce le clou d'une culture plus que jamais taillée pour ces « classes créatives » tellement prisées.

Avec 500 000 euros injectés chaque année dans la culture (contre 10,9 millions investis par la Métropole dans la culture en 2015), la Matmut est le premier mécène métropolitain. L'entreprise mutualiste est donc en capacité d'orienter les choix culturels publics, même si elle préfère parler de son mécénat comme d'« un moyen de rendre aux collectivités locales ce qu'elles donnent à nos salariés à travers les services publics », des dires mêmes de Jean-Michel Levacher, son directeur de la communication. Pour être « citoyen », le geste n'est toutefois pas désintéressé. L'entreprise voit ainsi sa marque associée à des événements médiatiques, engrangeant au passage 60 % de déduction fiscale. Le mécénat n'est donc pas « gratuit » pour le public. Plus les entreprises font de mécénat, moins elles paient l'impôt, et moins l'État reverse aux collectivités qui, de fait, doivent faire appel au mécénat. Soumise à cette spirale infernale et aux impératifs d'attractivité, la culture ne va certes pas mourir, elle change juste de visage. Celui d'une culture... classe tourisme. ■

* La Documentation française, 2015

ENTRETIEN

Tendance marketing

Vincent Guillon est directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles, chercheur associé au laboratoire Pacte de l'Institut d'études politiques de Grenoble.

Les élus des grandes villes parlent moins de la culture en termes d'émancipation qu'en termes d'attractivité territoriale. Peut-on parler d'un changement du modèle culturel ?

Il n'y a pas de changement radical du modèle, mais de l'argumentaire culturel. Le basculement a eu lieu dans les années 1980-1990, lorsque les décideurs urbains ont eu la volonté de faire de la culture un vecteur d'attractivité. L'écart a pu se creuser dans certaines villes entre l'argumentaire d'un ministère encore attaché aux politiques culturelles de démocratisation et des stratégies urbaines davantage préoccupées par des objectifs extrinsèques comme l'attractivité. Depuis 2010, les politiques font désormais référence aux théories de Richard Florida (lire l'article). Ils pensent alors de plus en plus la culture en termes de marketing territorial. D'où le reproche qu'on leur fait parfois d'instrumentalisation de la culture.

Marketing territorial et liberté de création sont-ils compatibles ?

Il y a un toujours un risque, en effet, que les objectifs d'attractivité pèsent sur la liberté d'expression et de création des acteurs culturels. Mais il ne faut pas pour autant balayer d'un revers de main la vision d'une culture comme vecteur d'attractivité. Il y a un équilibre à trouver. Des modèles historiques ont prouvé que la culture pouvait aussi remplir cette fonction, comme à Bilbao ou à Lille, par exemple. L'injonction du développement économique et territorial ne doit toutefois pas empiéter, par effet d'autorité, sur les contenus de la production culturelle. Il faut veiller à ne pas franchir cette ligne rouge.

Élus communistes et républicains

En 2013, le Medef promettait de créer 1 million d'emplois en échange de 100 milliards d'euros d'allégements fiscaux. Le bilan que l'on peut tirer deux ans après révèle l'ampleur de l'escroquerie auquel a souscrit bien volontiers le gouvernement socialiste. Malgré le rabotage des droits des salariés ou encore les 41 milliards de ristournes fiscales accordées au patronat, le chômage continue de battre des records. Malgré son échec patent, le Premier ministre a annoncé qu'il maintiendrait son cap libéral et austéritaire. Pour le grand patronat français, l'heure est donc à la fête ! Les profits des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 34 % au premier trimestre 2015. Des profits extorqués aux salariés et aux contribuables au détriment de leurs conditions de vie et de leurs services publics.

Ces sommes colossales pourraient être employées plus utilement pour augmenter les salaires et les pensions, ou encore, pour financer les services et les investissements publics.

La Fête de l'Humanité des 11, 12 et 13 septembre au Bourget sera l'occasion de débattre, avec les forces de gauche fidèles aux valeurs de justice sociale et les citoyens, des choix à faire pour une politique économique au service de l'Humain d'abord.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

François Hollande et Manuel Valls le répètent : on continue la même politique. Leur obsession est celle de l'Europe libérale : baisser les dépenses publiques.

Pourtant, du côté de la croissance et de la lutte contre le chômage, cette politique ne donne pas de résultat et surtout pas d'emplois. Zéro croissance au deuxième trimestre et 1 million de chômeurs supplémentaires depuis mai 2012.

Le gouvernement, qui affirme dépenser utile, en réalité dépense mal ! Des milliards sont donnés sans contreparties aux grands patrons, sans aucun résultat, sauf à remplir leurs poches !

A contrario, en imposant l'austérité aux hôpitaux, le gouvernement détruit 22 000 emplois sur trois ans, utiles à la santé des malades et qui auraient pu être occupés par des jeunes diplômés.

En réduisant les budgets des communes, il les empêche d'investir dans des services, des infrastructures utiles pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitants.

Ensemble, nous pouvons dire, avec force, stop à cette politique absurde. Oui, les dépenses publiques sont utiles à la croissance, à l'activité économique et à l'emploi.

elus.droitsdecite.ensemble.ser@gmail.com

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Dans un contexte de crise économique, une nouvelle baisse des impôts pour les ménages a été annoncée par le Premier ministre pour 2016. Nous avons demandé ce gain de pouvoir d'achat pour les familles les plus modestes qui sont soumises à l'impôt sur le revenu. Mais nous réaffirmons que seule, cette décision ne suffit pas. Il faut mettre en œuvre la réforme, promise en 2012, pour une fiscalité plus juste et progressive, accompagnée de la retenue à la source. De plus, nous demandons l'arrêt de la baisse des dotations aux collectivités locales. À Saint-Étienne-du-Rouvray comme dans les autres communes, des choix douloureux sont faits. Mais nous tenons à réaffirmer que le budget municipal doit conserver les trois grandes priorités qui fondent notre engagement pour vous : l'éducation, la culture et les solidarités.

Rejoignez-nous : 02 35 65 27 28 ou ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarason, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

OXI, c'est NON en grec. Le NON que la population grecque a opposé le 8 juillet à l'austérité imposée par les dirigeants européens. Le NON que nous devons étendre partout en Europe contre la loi du marché et du profit, contre le racisme et le sexisme. En Grèce, le gouvernement a cédé au chantage.

En France, les lois Macron et Rebsamen veulent achever la justice sociale, la démocratie, le respect de l'environnement. Les usines ferment ou sont délocalisées, les services publics réduits, les collectivités locales étranglées. Les paysans sont pris dans un système productiviste suicidaire imposé par les banques et relayé par la FNSEA au profit des industriels de l'alimentaire. Les accords de libre-échange donnent tous les pouvoirs aux multinationales. L'Europe est ouverte aux riches, fermée aux pauvres.

Construisons une autre Europe maintenant : solidaire, sans frontières. Notre NON est un OUI à l'égalité, aux droits économiques et sociaux, à une réelle démocratie, à l'annulation des dettes illégitimes, à la justice climatique, à l'agriculture paysanne. En octobre, nous marcherons des quatre coins de l'Europe vers Bruxelles, nous encerclerons les puissants et leurs négociations secrètes.

ser.vraimentagauche@gmail.com

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche

BON À SAVOIR

Les listes électorales rouvertes jusqu'au 30 septembre

À quelques mois des élections régionales, une loi a été adoptée le 8 juillet permettant aux citoyens de s'inscrire sur les listes d'ici les élections régionales des 6 et 13 décembre puissent le faire. Les listes électorales sont donc exceptionnellement rouvertes jusqu'au 30 septembre. Cette décision s'adresse à ceux qui ont déménagé depuis le 1^{er} janvier 2015, qui ne sont pas encore inscrits sur les registres communaux ou qui ont obtenu le droit de vote. Après les régionales, la prochaine élection sera la présidentielle en 2017.



Rentrée des classes

Quatre nouvelles classes ont ouvert leurs portes en cette rentrée sur la commune : deux en maternelle à Joliot/Curie et Rossif et deux en élémentaire à Wallon, Langevin. Malgré cette bonne nouvelle, les effectifs sont particulièrement chargés sur l'ensemble du territoire. À noter que durant l'été, le programme de déploiement de la fibre et d'informatisation s'est poursuivi sur les établissements Ampère, Pergaud, Langevin, Rossif et Semard. Un article faisant le point sur la rentrée va être mis en ligne sur le site internet de la Ville jeudi 3 septembre.

CRÈCHE

LES BOUT CHOU

La crèche Les Bout Chou (ancien Stop enfants) est une structure familiale de douze places pour les enfants de 3 mois à 5 ans. Ils peuvent être accueillis sur cinq jours ou une demi-journée suivant les besoins. Tarifs horaires selon les revenus, entre 0,39 € et 2,90 €.

RENSEIGNEMENTS 02 35 64 19 10 ou au 02 35 66 15 70, csf.ser@free.fr

Équilibre, et vous ?

Chaque année en France, plus de 2,5 millions de personnes de plus de 65 ans chutent.

Ces accidents peuvent entraîner une perte d'autonomie et parfois une admission en établissement spécialisé. Par un travail sur l'équilibre, un renforcement musculaire doux et un apprentissage des bonnes attitudes à adopter au quotidien, il est possible de reprendre confiance en son corps ! Siel Bleu, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray et le Clic organisent une réunion d'information sur « l'équilibre et la prévention des chutes » jeudi 17 septembre à la RPA Ambroise-Croizat. Des ateliers équilibre seront proposés à l'issue de la conférence.

PLUS D'INFOS Marie-Laëtitia Verdure, Siel Bleu, au 06 69 44 27 49 ou du service vie sociale des seniors au 02 32 95 93 58.

SPORT

COURS DE TAÏSO

Le club de judo propose un nouveau cours, le mercredi de 18 à 19 heures : le taïso. Le taïso est une forme de renforcement musculaire adaptée au judoka mais qui peut être aussi pratiquée par tous. Les personnes inscrites travailleront sous forme d'exercices de musculation à poids de corps (sans machines), d'exercices d'endurance afin de développer les capacités cardiaques de chacun et des exercices d'étirement. Ce cours est ouvert aux judokas du club et aussi à toutes les personnes âgées de plus de 16 ans. Les inscriptions sont prises dès maintenant, en même temps que les inscriptions pour le judo.

RENSEIGNEMENTS judoclubser@hotmail.fr ou 06 30 81 05 54.

NOUVEAU

COMMERCES

L'Coiff, ouverture d'un nouveau salon de coiffure situé au 45 rue Lazare-Carnot. Il est ouvert sans rendez-vous, du mardi au vendredi, de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures (sur rdv, de 9 heures à 19 h 30) et le samedi, de 9 h 30 à 18 heures (sur rdv, de 8 h 30 à 18 h 30). Gérante : Mme Lecoq, Tél. : 06 33 18 18 81.

Relook 2M, le salon de coiffure Coiff'Hair, 2 rue du Madrillet, a été repris par Miloud Khelifa. Pour homme, (enfant et adulte), il est ouvert du mardi au samedi, de 10 à 20 heures sans rendez-vous. Tél. : 02 32 91 29 09.

Le Four à bois, ouverture d'une nouvelle pizzeria au 2 rue de Stockholm. Elle est ouverte tous les jours de 11 à 14 heures et de 18 heures à 22 h 30. Gérant : M. Himmid, Tél. : 02 35 65 06 50.

Bismillah, reprise du commerce d'alimentation générale Viandhalles par Mohammed Kharbach. Il est ouvert du lundi au samedi, de 9 à 13 heures et de 14 à 19 heures.

Planet Wash, nouveau centre de lavage multiservices situé 25 avenue des Canadiens et ouvert de 7 à 22 heures.

McDonalds, situé rue du Clos Tellier, ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 22 h 30, du vendredi au samedi de 8 h 30 à 23 heures et le dimanche de 8 h 30 à 22 h 30.

Agenda

DROITS ET DÉMARCHES

JEUDI 17 SEPTEMBRE

Permanence du maire

Le maire, Hubert Wulfranc, tiendra une permanence au centre socioculturel Georges-Brassens de 10 à 12 heures (quartier Thorez).

SENIORS

MERCREDIS 9, 16 ET 23 SEPTEMBRE

JEUDIS 10, 17 ET 24 SEPTEMBRE

Atelier informatique

Le service vie sociale des seniors propose des après-midi découverte et interactive autour du vocabulaire informatique (USB, Wi-fi, carte mémoire, android, SMS...), de la recherche sur internet, des utilisations d'internet (commande, réseaux sociaux, jeux...).

► De 14 à 16 heures à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat les mercredis et au foyer Geneviève-Bourdon les jeudis. Renseignements et réservations conseillées au 02 32 95 93 58.

MARDI 15 SEPTEMBRE

Thé dansant

Le club Geneviève-Bourdon propose un thé dansant à la salle festive à partir de 14 heures. Il sera animé par Duo Lacroix. Entrée libre.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

ET JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

Repas animés

Les repas animés auront lieu mercredi 30 septembre au foyer-restaurant Ambroise-Croizat et jeudi 1^{er} octobre au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon et seront animés par Bruno et Giovanni.

► Réservation jeudi 24 septembre, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures. 5,35 € le repas (1,10 € la boisson).

MERCREDI 14 OCTOBRE

Sortie Rêve de bisons

La sortie d'automne de la section de Saint-Étienne-du-Rouvray de la fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer aura lieu à Muchedent, à « Rêve de bisons ». Départ en car à 8 h 30, retour vers 18 heures. 72 € pour les adhérents, 73 € pour les non-adhérents.

► Réservations avant le 3 octobre au 02 35 92 94 43 ou au 06 71 48 18 26.

LOISIRS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Journée des associations

La Journée des associations se déroulera de 10 à 18 heures, à la salle festive, rue des Coquelicots. Comme les années précédentes, les associations

sportives, culturelles et de loisirs présenteront leurs activités.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Cours de russe

Les cours de russe de l'association Droujba reprendront de 9 à 12 heures au centre socioculturel Georges-Déziré.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Fête de rentrée

du centre Georges-Brassens

De 13 h 30 à 18 h 30 (lire en p. 2).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Foire à tout

L'antenne stéphanaise du Secours populaire organise une foire à tout de 8 à 17 heures, rue de Stalingrad – où se trouvent ses locaux. Possibilité de s'inscrire directement lors des permanences le lundi matin et le jeudi de 9 à 16 heures.

► Renseignements et inscriptions au local 22 rue de Stalingrad ou au 06 50 16 33 21.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Foire à tout

Le comité des quartiers centre organise une foire à tout rue Lazare-Carnot: inscriptions samedi 12 septembre, de 10 à 12 heures et mercredi 16 de 14 à 17 heures, devant les locaux de la police municipale, place de la Libération.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Pique-nique victorien

L'association Northwest old-time dancers propose un pique-nique victorien au parc Henri-Barbusse, à partir de 11 heures. Chacun peut venir, habillé avec des tenues victoriennes comprises entre 1850 et 1901, américaines (old-time) et européennes, tenues militaires Américan Civil War 1861/1865, tenues irish, tenues edwardiennes, tenues Steampunks, tenues gothiques romantiques. Le pique-nique se fera dans l'herbe autour du kiosque à musique. Il sera à la disposition des personnes désirant faire quelques démonstrations de danses de cette époque et aux musiciens amateurs (sur ce thème). Entrée gratuite.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Tournoi de pétanque

Le comité des quartiers centre organise un tournoi de pétanque sur le terrain de football à côté de la salle festive, à 14 heures.

► Inscriptions dès 13 h 30. En équipe ou en individuel: 6 € par personne. Récompense aux trois premières équipes.

CULTURE

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

La tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter des histoires!

► 15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée

gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

LECTURE

MARDI 15 SEPTEMBRE

Atelier Les mots ont la parole



C'est la rentrée de l'atelier Les mots ont la parole animé par Claudine Lambert, passeuse de mots. Ce trimestre a pour thème l'univers du bain pour enfants de Belle-Île-en-Mer, autour d'un roman de Dorothee Piatek, pour une restitution le 24 novembre, à 19 heures.

► 17 h 45. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 9 OCTOBRE

Au fil de la Seine

Cette année encore, le groupe de photographes de l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost propose de découvrir un fil d'images réalisées sur les bords de la Seine.

► Vernissage vendredi 18 septembre à 18 heures. Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DU 7 AU 18 SEPTEMBRE

ET DU 25 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE

Ateliers scrapbooking et mosaïque, art déco et peinture

Deux expositions des ateliers de pratiques artistiques du centre socioculturel Georges-Brassens valorisent la production des usagers et font découvrir aux Stéphanois les activités proposées en 2015-2016.

► Du 7 au 18 septembre, ateliers scrapbooking et mosaïque; vernissage samedi 12 septembre à 11 heures, en ouverture de la fête de rentrée à Georges-Brassens. Du 25 septembre au 9 octobre, ateliers art déco et peinture; vernissage vendredi 25 septembre à 18 heures. Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lec-

teurs pour partager livres, musique et films. Un moment convivial à déguster autour d'un café où chacun vient avec ses coups de cœur ou ses envies de découverte !

► 10 h 30. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

Êtes-vous d'humour ?

Exposition, spectacle, jeux, rencontre avec un caricaturiste... les bibliothèques-ludothèque prennent le parti d'en rire pendant près d'un mois.



DU 15 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE

Exposition Heula

Grâce aux dessins de Sylvain Guichard-Bichichi, les clichés sur la Normandie sont détournés de manière ludique et décalée.

► Bibliothèques Elsa-Triolet, de l'espace Georges-Déziré et ludothèque. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Dessins et caricatures par Fred Coconut

Fred Coconut, dessinateur et caricaturiste, sera présent dans les bibliothèques lors de deux séances de caricatures en direct, suivies de vente-dédicace de ses ouvrages.

► De 10 heures à 11 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré, et de 14 h 30 à 16 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Spectacle Ma bibliothèque

Un parcours théâtral qui prend la forme d'une visite guidée originale, littéraire et burlesque de la bibliothèque au cours de laquelle deux « bibliothécaires » emmènent les spectateurs dans les différents espaces.

► 17 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Nombre de places limité. Réservations obligatoires au 02 32 95 83 68.

FÊTE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Ouverture de saison du Rive Gauche



Certes, l'été est fini mais la nouvelle saison du Rive Gauche riche de ses réjouissances artistiques en tout genre ne fait que commencer ! Au menu de cette soirée des retrouvailles, une présentation des spectacles de la saison 2015-2016 en images et interventions d'artistes, puis, tous en scène pour un Bal fou mené par l'orchestre Tous Dehors.

► 19 heures. Le Rive Gauche. Restauration légère en vente sur place. Billetterie : 02 32 91 94 94.

ATELIER

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

L'iPad jusqu'au bout des doigts

La bibliothèque met à disposition du public des tablettes numériques contenant des applications sélectionnées par les bibliothécaires. Cet atelier permettra de découvrir les fonctionnalités de base de l'iPad ainsi que des applications qu'il abrite. Ce rendez-vous est destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur et à internet. Places limitées à 8.

► 10 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Frédéric Lecœur et Marie Hédouin, Kevin Lacroix et Sandra Molinero Matos, Jean-Baptiste Schilliger et Delphine Vidor, Nicolas Lepage et Émilie Lefebvre, David Géat et Mélanie Platel, Rodrigue Barrois et Honorine Simoes, Sébastien Clérisse et Angélique Richard, Sébastien Bourdin et Jennifer Durand, Timothée Chastagner et Mathilde Morainville, Gaëtan Lebrun et Alyssa Liard, Hubert Germain et Christelle Boutroux, Miguel Mateos et Charlotte Kor, Florian Fresnaye et Andréa Ferreira Correia, Frédéric Blavier et Isabelle Arthemise, Morad Mokhtari et de Hasna Labib, Salah-Eddine Bensuisse et Jamila Mokhtari, Julien Bénard et Hranouche Karapetian, Jean-Christophe Billon et Aurélie Hermerel, Ibrahim Berretima et Meriem Ouamara, Mohamed Sano et Aminata Traore, Charlie Siméon et Caroline Letanneur.

NAISSANCES

Elyas Achour, Myriam Ait Ouaba, Aksil Alileche, Kawtar Amedah, Hiba Benyamna, Louna Bokelo, Chahine Charafi, Faustine Cordier, Younès Dérouich, Abd'allah Diagne, Giulia Dujardin, Eden Gadal, Lyah Giel, Amjad Mendy, Antoine Pous, Lizéa Laroche Thiebot, Almira Yilmaz, Safia Akchoun, Farah Ayed, Naël Aziz, Saïfeddine Azoum, Youssef Dehbi Benhajji, Rafael Docgne Kamdem, Élias Dufresne, Adam Gosselin, Doryann Grenier, Émeline Hue, Gabin Jacquet, Louane Langlois, Anna Leprévost, Nesrine Loumani, Nassim Minouche, Lisain Nkounkou, Milla Quintas Da Silva, Sara Rasim, Isabelle Tanvez, Léa Thomas Delarche.

DÉCÈS

Pierre Vincent, Alain Delplace, Paulette Mauger, Gaston Brunet, Jeanne Stock, Arlette Confais, Pierre Mutel, Cyril Gambu, Muguet Carle, Andrée Cras, Claude Moulin, Renée Valsemey, Philippe Dimov-Ivanov, Marie Maillet, Micheline Buée, Kévin Da Silva Alves, Christian Farin, Monique Dupont, André Gaucher, Renée Mathieu, Robert Grancher, Liliane Bourdon, Jean Leumaire, Valérie Pestel, Jacqueline Boilay, Joffrey Vignolles, Édith Cordier, Marc Seyeux, Mauricette Molinié, Jean Marquant, Dominique Dubourg, Jacques Buré, Simone Maratrat, Jean-Pierre Revêchon, Simonne Morel, Gérard Denancé, Robert Coquet, Simone Aubert, José Calderero Gonzalez, Nicole Langlois, Bécharhi Meterfi, Antonio Leitão Valente, Jean Caillault, Fernande Guilbert, Denise Picard.

COMMUNICATION

Cyber-pigeonnier

Ils sont des dizaines de milliers de colombophiles en France mais leurs pigeons ne portent plus de messages. Leur héritier à l'ère numérique pourrait bien s'appeler Twitter...

Les coulisses de l'info

Lors de commémorations, la Ville sollicite le club colombophile pour des lâchers de pigeons. Ce symbole de paix a longtemps été le seul mode de communication écrite rapide à distance. Du pigeon voyageur à internet, les choses ont-elles vraiment changé ?

Quand la firme Twitter choisit pour logo la silhouette d'un oiseau, c'est en écho à ses gazouillis (*tweet* en anglais). Mais quand l'oiseau est porteur de messages écrits très courts (140 caractères), on n'est pas loin de le prendre pour un pigeon... car bien des fils peuvent être tirés entre le volatile réel et son cousin virtuel. Dans ce domaine, force est toutefois de constater que, depuis l'avènement d'internet (au tournant des années 1970), l'art de communiquer rapidement à distance et par l'écrit a connu une évolution bien plus fulgurante qu'au cours des milliers d'années pendant lesquelles le colombidé a régné en maître. « *Le pigeon voyageur paraît désuet, reconnaît André Hoche, le président du club colombophile l'Émouchet stéphanois. Mais il reste le moyen le plus sûr de communiquer un message sur une courte distance.* »

Fidéliser

Aujourd'hui, les pigeons de chair et de plumes ne transportent plus de messages, seules comptent leurs performances sportives. Le court message écrit a quitté l'air céleste en plongeant dans l'ère numérique. Son pigeon est désormais dématérialisé et démultiplié par l'outil numérique.

Mais cette démultiplication de l'oiseau (par autant de destinataires que totalise le compte Twitter de son utilisateur) ne signifiera pas pour autant qu'il est devenu un média de masse, prévient le « twitto » stéphanois présent sur la toile sous le pseudonyme de Chang des bois, actif sur le réseau social depuis six ans.

La qualité première attendue du pigeon 2.0 reste en fin de compte la même que celle qu'on attend de son cousin à plumes : la fidélité. « *Tout l'enjeu de ce réseau social, ajoute Chang des bois, consiste à "fidéliser" des abonnés qui nous liront vraiment. Il s'agit ici de se constituer un "réseau" de lecteurs.* »

Interpeller

Dans le ciel comme dans les réseaux sociaux, le but ne serait donc pas vraiment, en premier lieu, de transmettre une information écrite. Ce n'est pas le message qui fait l'oiseau.

Le twitto stéphanois affirme ainsi se servir de l'outil principalement pour interpeller directement les journalistes et les élus. « *Il arrive très souvent de réussir à obtenir des réponses, à polémiquer parfois, ou à faire parler ou de médiatiser certains sujets qui n'auraient certainement trouvé aucun écho*





◀ Les pigeons voyageurs ne portent plus de message à la patte mais, comme leurs cousins numériques, ce n'est plus vraiment ce que l'on attend d'eux...
PHOTOS : L. S.

sans cela », confie-t-il. Court-circuitant les obstacles et les intermédiaires, internet permet un monde plus horizontal, plus fluide. Une caractéristique

qui, loin d'être inédite, fut précisément celle qui fit du pigeon voyageur, des millénaires durant, le maître incontesté de la communication écrite rapide. ■



À SAVOIR Twitter en chute

L'action Twitter bat de l'aile. Depuis fin juillet, le site de microblogging a perdu 30 % de sa valeur en bourse. Cette chute est due à l'échec de la firme à convaincre le grand public et à emboîter le pas de son concurrent Facebook. En effet, non seulement ses quelque 304 millions d'utilisateurs à travers le monde (6,6 millions en France) pèsent peu face au 1,5 milliard d'abonnés Facebook (26 millions en France) mais le profil des utilisateurs de Twitter, avec plus de 41 % de cadres et de professions intellectuelles supérieures (contre 35,7 % des abonnés Facebook)*, scelle l'image d'un oiseau bleu « élitiste ».

* source : Journal du Net

HISTOIRE

Pigeon : fin de transmission ?

Après des millénaires de bons et loyaux service, le fidèle volatile roucoulant aurait-il définitivement pris sa retraite militaire ? Pas si sûr.

L'oiseau, qui a connu son heure de gloire lors des guerres de 1870 et des deux conflits mondiaux, aurait encore servi lors de la deuxième guerre d'Irak, confie André Hoche (photo), président de l'Émouchet stéphanois. « On s'est rendu compte qu'en utilisant des pigeons voyageurs, dit-il, l'armée française obtenait de meilleurs résultats que les Américains qui perdaient du temps à crypter et à décrypter les messages avec des moyens très sophistiqués. » L'armée n'utilise, semble-t-il, plus de manière active des pigeons pour ses transmissions mais elle conserve un colombier des plus militaires au fort du Mont Valérien, au 8^e régiment de transmissions de Suresnes, « une manière de garder le contact avec le monde de la colombophilie », ajoute André Hoche. Le monde des « coulonneux » – ainsi appelle-t-on dans le Nord les colombophiles où ils sont les plus nombreux, « là où il y avait les mines de charbon, je suppose que c'était un moyen de trouver une échappatoire, de voir le ciel après les dures journées sous terre », explique le président de l'Émouchet – n'est donc pas définitivement coupé de ses origines messagères.



Les vacances, tout simplement

Tout au long de l'été, la Ville a proposé aux enfants et aux jeunes Stéphanois de partir à la découverte du monde, ici et ailleurs. Centres de loisirs, de vacances, courts séjours ou vacances thématiques, ils ont humé l'air de la campagne, du bord de mer et de la montagne.

